

la-Croix.com
LA CROIX samedi 05 avril 2008 - Sainte Irène

Le "Lascaux de la sculpture" en images

Les cahiers Parents & enfants

LES BLOGS

Rechercher... OK

- Petites annonces
- Télévision
- Météo
- Boutique
- Visite guidée

ACTUALITÉ | DOSSIERS | RELIGION | ARCHIVES | MULTIMÉDIA | NEWSLETTER | ABONNEMENTS | SERVICES | CONTACT

EDITO RSS

Mémoire des crimes

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde », disait Albert Camus. C'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit, précisément, du malheur du monde. L'usage à tout propos de mots comme « génocide », « crime contre l'humanité » ou « épuraton ethnique » peut être source de confusion aux conséquences parfois dramatiques. Les membres de l'Arche de Zoé ne seraient peut-être pas allés aussi loin dans leur entreprise sans le mot de génocide. Employé de manière inappropriée à propos de la situation au Darfour, il a sans doute contribué à les convaincre qu'en pareil cas une action en marge des lois était légitime.

Il faut donc saluer l'initiative d'universitaires, en particulier l'historien français Jacques Sémelin, qui lancent aujourd'hui sur Internet une « Encyclopédie de la violence de masse ». Un tel outil (hélas seulement en langue anglaise à ce stade) contribuera à un plus grand discernement sur les mots, sur la qualification des crimes contre les populations qui, avec le XXe siècle, ont pris une échelle massive, tragiquement industrielle. Cependant, s'entendre sur le vocabulaire ne constitue pas une fin en soi. Il s'agit surtout de mieux comprendre quels sont les mécanismes à l'œuvre dans de tels événements, sur quel terreau ces crimes peuvent prospérer, quels en sont les acteurs décisifs, en mal ou en bien.

Les violences de masse pèsent très lourd dans la mémoire des peuples. Lors de l'éclatement de la Yougoslavie, jamais sans doute les affrontements entre Serbes, Croates et Bosniaques n'auraient pris une telle ampleur si le régime de Tito n'avait pas mis une dalle de béton sur les crimes commis entre ces peuples durant la Seconde Guerre mondiale. Faire mémoire des crimes peut être source d'apaisement et même de réconciliation. Cette tâche, la Cour pénale internationale mise en place au tournant du siècle n'y suffira pas. De manière moins formelle mais sans doute plus exhaustive, les historiens apporteront une contribution très précieuse : en menant ce travail sur les morts du passé, ils rendront un grand service aux vivants.



Guillaume Goubert

Consultez également tous les articles du journal :
 > rendez-vous dans la rubrique **le journal en ligne**

ACTUALITÉ | DOSSIERS | RELIGION | ARCHIVES | MULTIMÉDIA | NEWSLETTER | ABONNEMENTS | SERVICES | CONTACT

la-croix.com est un site de la Croix Network

DOSSIER

La banlieue mise en scène par Mohamed Bourouissa

et aussi ...

- A la rencontre des chrétiens en Inde
- Mère Teresa, si lointaine et si proche
- Opération "Pâques avec les chrétiens d'Irak"

Lire **la Croix** en ligne

la Croix
 Paris pousse les murs

édition électronique

Sélection livres

AMOR MIO

Claude Lucif
 Amor mio

voir la sélection de la semaine

Voyages **la Croix**

Une autre idée du quotidien

Italie
 Vietnam
 Désert du Hoggar...

cliquez ici

Liens commerciaux